

**LE JOUR, 1949**  
**01 Septembre 1949**

### **POUR UN ANNIVERSAIRE**

Le Liban territorial et politique de 1920 entre aujourd'hui dans sa trentième année. Même pour un pays, c'est un âge.

Rien d'arbitraire n'avait contribué à sa naissance. Il avait repris la forme que lui avait donnée la nature, c'est-à-dire une combinaison extrêmement heureuse de la montagne et de la mer. Deux cent kilomètres de rivages une cinquantaine de kilomètres en profondeur. Difficilement en ce siècle, on pouvait imaginer moins pour nourrir, avec le temps, deux millions d'hommes.

Tout le passé, toute l'histoire attestaient que le Liban territorial de 1920 était celui de la vérité politique et de la tradition. Une dure et longue domination n'avait rien changé aux traits de son visage. Ses habitants, malgré leur passion des voyages, ne pouvaient respirer un autre air que le sien ; ses goûts et ses mœurs étaient propres à lui, malgré l'esprit de fraternité qui l'unissait au voisinage. Et l'homme du littoral, quel qu'il fut, ne pouvait se laisser gouverner par l'homme de l'oasis, par l'enfant du désert.

Nous savons tout ce qui est dû à ceux qui nous ont permis de renaître ; ce pays ne serait pas digne de durer s'il pouvait oublier un bienfait. Mais c'est la vérité que, pour arriver au 1<sup>er</sup> septembre 1920, la controverse fut quotidienne et sévère. Telles pages écrites alors montrent combien les hésitations furent grandes ; et ce qu'il fallut d'arguments de circonstances et de raisons, pour rétablir une conviction et pour enlever une décision.

C'était le temps où l'on avait érigé en doctrine le principe de « commun dénominateur » et de la « simplification des comptabilités » ; et il fallut se défendre par exemple, contre certaines suggestions d'hommes aussi considérables que Jean Brunhes, de qui d'ailleurs nous évoquons le souvenir avec autant d'admiration que de respect.

Nous soutenions que la paix, dans notre Orient vieux comme le monde, ne pouvait résulter en aucun cas de la confusion d'hommes mêmes parlant la même langue ; et que la sagesse et la fraternité étaient dans la libre coopération, dans la bonne foi, dans la bonne volonté ; nous soutenions cela dont les vicissitudes de la Ligue arabe depuis un an ou deux, apportent chaque jour la preuve.

Le Liban de 1920 a fait son chemin. En 1943 il a assumé les responsabilités de son destin. Après trente ans, il est infiniment plus compact que le premier jour.

Etant de ceux qui ont lutté pour lui durant ces trente années avec toutes les forces de l'âme et de la chair, nous nous croyons le droit de le regarder avec une particulière tendresse. Nous pouvons demander à ce pays bien aimé s'il s'est définitivement pénétré de l'universalité de ses raisons d'être, à la fois si humaines et si profondes ; et si, pour rappeler un grand vers d'Anna de Noailles,  
« Et si vous ressemblez à ce que j'ai souffert »

Par nature, le Liban de cette heure et de ce jour, vit dangereusement, comme au cours des siècles ; ce n'est pas pour lui un motif de crainte, mais de sagesse, de gloire, de fierté et d'amour.

Pour ce 1<sup>er</sup> septembre, redisons ce qui est, depuis l'origine, la loi décisive de notre politique et de notre existence : Le Liban ne peut plus braver les dangers qu'en conservant son âme en équilibre. Pour lui, la défense naturelle et le bastion, ce ne sont plus des montagnes considérées comme un rempart, c'est notre âme. Si nous mettons notre patrimoine matériel au-dessus de notre patrimoine moral, l'édifice perd ses bases.

On nous permettra de rappeler que c'est un homme d'économie politique et de finances, par profession, qui s'exprime ainsi.